

2 jours - 14 heures

Formateur référent : Eric DISSANE

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Donner aux salariés les connaissances nécessaires à l'intérêt de la prévention des risques professionnels et d'apprendre les gestes de premiers secours pour porter secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise en attendant l'arrivée des secours organisés, dans le cadre de l'entreprise et sous la responsabilité du chef d'établissement.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

L'exercice de l'activité de SST nécessite la mise en œuvre de deux domaines de compétences :

- 1 - Intervenir face à une situation d'accident du travail
- 2 - Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

MATÉRIEL PEDAGOGIQUE :

Matériel pédagogique indiqué par l'INRS dans le document de référence SST : Plan d'intervention + pictogrammes

- 1- Défibrillateurs automatisé externe de formation avec accessoires
- 1- Lot de mannequins avec peaux de visage individuelles (ou dispositif de protection individuelle)
 - Mannequin RCP adulte, mannequin RCP enfant, mannequin RCP nourrisson
 - Divers matériels pour la réalisation des simulations ...

MÉTHODES PEDAGOGIQUES

- Démonstrations pratiques & atelier d'apprentissage des gestes.
- Simulations, prise en charge par les stagiaires.
- Apports didactiques, travaux en sous-groupe et exercices pratiques

Des documents supports seront mis à disposition des stagiaires pour la réalisation des travaux



**INTER-ENTREPRISE
& INTA-ENTREPRISE**
FRANCE METROPOLITAINE



DE 4 A 10 STAGIAIRES
MAXIMUM
INDIVIDUALISATION : OUI



PUBLIC : PERSONNEL
SOUHAITANT EXERCER LA
FONCTION DE SST DANS SON
ÉTABLISSEMENT
PRE-REQUIS : AUCUN PRÉRE-
QUIS EXIGÉ



DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT
SST À L'ISSUE DE LA FOR-
MATION, SOUS RÉSERVE DE
RÉUSSITE AUX ÉPREUVES
CERTIFICATIVES



ACTUALISATION DES
COMPETENCES :
TOUS LES 2 ANS (7 HEURES)

ÉVALUATION & CERTIFICATION des COMPÉTENCES :

- Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives (SST) peuvent prétendre à l'obtention du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail SST
- Une évaluation formative tout au long de la formation sera réalisé
- Les épreuves certificatives sont organisées pour permettre une évaluation distincte pour chaque domaine de compétences :
 - Épreuve 1 : Domaine de compétences 2, 3, 4 et 5
 - Épreuve 2 : Domaine de compétences 1, 6, 7 et 8.
- L'évaluation des compétences sera faite par le formateur(trice) SST certifié par le réseau Assurance Maladie / INRS en s'appuyant sur le guide de la formation pour l'épreuve et la grille d'évaluation certificative du SST.
- Attestations de présence et de compétences seront délivrées en fin de formation

MOYENS D'ENCADREMENT :

Formateur(trice) SST à jour certifié(é) par le réseau Assurance maladie / INRS, respectant les modalités définies dans le document de référence du dispositif SST.

PROGRAMME DE LA FORMATION :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail- Intérêt de la prévention des risques professionnels- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention- Conduite à tenir en cas d'accident- Protéger de façon adaptée- Alerter ou faire alerter les secours- Adapter les gestes de premiers secours à l'état de la victime- Suppression du danger ou dégagement d'urgence de la victime | <ul style="list-style-type: none">- Favorisant l'arrivée de secours adapté au plus près de la victime- Organisation des secours dans l'entreprise- Organisation des secours publics- Secourir la victime de manière appropriée- Examiner la victime- Reconnaître et apprécier les signes d'une détresse vitale :- Conduite à tenir face à certains types de saignements abondant ; Étouffement ; Arrêt cardiaque ; Inconscience ; Plaie ; Brûlures |
|--|--|